

Services juridiques en ligne : notre avis sur Legalstart

Description

Legalstart est une plateforme en ligne qui propose des services juridiques et des outils de gestion des affaires. Ces services en ligne sont conçus pour aider les entrepreneurs à [créer leur entreprise](#) ainsi qu'à gérer leurs affaires juridiques.

Cette legaltech offre des services tels que des modèles de contrats, des procédures de constitution d'entreprise et des conseils d'experts juridiques. Voici donc un avis détaillé sur Legalstart et leurs prestations.

[En savoir plus sur Legalstart](#)

Legalstart : qu'est-ce que c'est ?

Acteur majeur de la création d'entreprise en ligne, Legalstart est une **startup créée en 2012** par Timothée Rambaud et Pierre Aïdan dont le but était d'allier juridique et technologie en permettant aux entrepreneurs de réaliser toutes leurs démarches en ligne.

Legalstart est ainsi devenue l'une des **legaltech françaises les plus importantes du marché**, avec déjà plus de 300 000 entrepreneurs ayant recouru à leurs services. En effet, Legalstart propose des services juridiques entièrement digitalisés et automatisés aux entrepreneurs ainsi qu'aux particuliers.

Ce type d'entreprise est plus communément connu sous le nom de LegalTech, contraction de l'expression "Legal Technology" ou "technologie juridique".

Avis Legalstart : quels sont les services proposés ?

Legalstart propose une multitude de **services juridiques en ligne**, parmi lesquels on peut retrouver :

- La création et la modification d'entreprise ;
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- L'aide à la gestion d'entreprise et la comptabilité.

Avant de vous donner notre avis sur Legalstart, faisons un tour d'horizon de leurs prestations.

Création et modification d'entreprise

Comme LegalPlace, Legalstart est un prestataire en ligne **spécialisé dans la création d'entreprise**. A ce titre, ils proposent de nombreux services pour accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches, quelle que soit la **forme juridique** choisie :

- SAS/SASU ;
- SARL/EURL ;
- SA ;
- Sociétés civiles immobilières ;
- SNC, etc.

Généralement, les utilisateurs de la plateforme n'ont qu'à fournir les documents et informations nécessaires aux équipes de formalistes de Legalstart, et ces derniers se chargent des formalités administratives à accomplir pour le nom du client.

Bon à savoir : lorsque vous désirez recourir aux services d'un prestataire en ligne pour vos démarches, il est nécessaire de fournir un mandat l'autorisant à procéder en votre nom.

Legalstart propose également d'**accompagner l'entrepreneur** tout au long de la vie de l'entreprise, puisqu'il est également possible de recourir à leurs services pour :

- Entreprendre de [modifier les statuts d'une entreprise](#) ;
- Dissoudre l'entreprise.

A noter : le site dispose d'un simulateur permettant à l'entrepreneur débutant de trouver la forme juridique la mieux adaptée à ses besoins.

Accompagnement dans vos démarches juridiques

Qu'il s'agisse d'entrepreneurs ou de particuliers, Legalstart met à disposition, moyennant des frais, un grand nombre de **documents juridiques personnalisables** directement en ligne.

Il peut par exemple s'agir de la rédaction des conditions générales de vente (CGV), du registre des bénéficiaires effectifs ([RBE](#)), ou encore d'un simple courrier de démission.

Leur champ d'activité est ainsi principalement axé sur la **vie de l'entreprise**, le droit des affaires, le droit des sociétés, ainsi que le droit social (aussi appelé droit du travail).

L'accompagnement passe également par la lecture de leur blog, sur lequel vous retrouverez des articles en lien avec les thématiques précédemment citées. Cela permet aux utilisateurs d'avoir une vision d'ensemble des formalités à accomplir pour atteindre leurs buts, mais aussi de disposer de **guides juridiques** concernant toutes sortes de sujets.

Enfin, l'entreprise propose un accompagnement ponctuel par des experts, pour les personnes souhaitant en savoir davantage sur leurs services avant d'y souscrire.

Gestion d'entreprise et comptabilité

Les services proposés par Legalstart **couvrent 100% des besoins quotidiens** d'un entrepreneur. Cela passe évidemment par un [accompagnement comptable](#) ainsi que sur le plan des ressources humaines de l'entreprise.

Le service Comptastart

Legalstart a souhaité diversifier son offre de service en ajoutant notamment un **service comptable** à ses outils. Les entrepreneurs qui le désirent peuvent ainsi regrouper et gérer l'ensemble de leurs documents comptables sur le logiciel de la plateforme, et peuvent également être accompagnés par des experts comptables habilités sur demande (et moyennant un surcoût).

Ce **logiciel comptable** en ligne leur permet de :

- Synchroniser leur compte bancaire professionnel avec la plateforme pour faciliter la gestion budgétaire ;
- Préparer des devis et des factures simplement ;
- Partager simplement via la plateforme tous leurs justificatifs comptables (indemnités kilométriques, notes de frais, etc.) ;
- Déclarer la TVA à l'échéance, etc.

Moyennant un supplément pécunier, d'autres options peuvent également être

souscrites, comme par exemple la réalisation des **bilans comptables** par les experts comptables de Legalstart.

Comptastart prend ainsi la forme d'un **abonnement mensuel ou annuel**, modulable selon vos besoins.

Gestion des salariés

Concernant les salariés d'une entreprise, Legalstart propose de nombreux documents pour faciliter la gestion et la confection des contrats aux entrepreneurs. Contrats de travail, courrier de licenciement, de mise à pied, de rupture conventionnelle ou encore de licenciement sont autant de **modèles** disponibles sur leur site internet.

Un questionnaire est à compléter afin de renseigner vos informations et ainsi personnaliser le document. A l'issue de ce questionnaire, vous aurez la possibilité d'échanger avec un expert ou encore de solliciter l'accompagnement d'un avocat dans la réalisation des démarches liées au modèle choisi.

Vous pourrez par la suite **télécharger votre document complété** et adapté à votre situation directement depuis la plateforme.

Gestion des impayés

Réclamer des sommes d'argent à des cocontractants est une démarche relativement délicate, c'est pourquoi Legalstart met à la disposition des utilisateurs des modèles de mise en demeure, ou encore d'injonction de payer. Mais ce n'est pas tout : il est également possible de **confier le recouvrement de vos créances** à un expert Legalstart.

Cette solution est donc particulièrement avantageuse pour l'entrepreneur qui souhaite préserver ses relations commerciales, ou qui n'a simplement pas le temps de gérer ces problématiques lui-même.

Nous avons testé : la création d'entreprise avec Legalstart

La procédure de création d'entreprise avec Legalstart est relativement intuitive. Il suffit en effet de **compléter un questionnaire** via leur site internet, puis de payer les frais afférents pour lancer la procédure. La plateforme de dépôt des documents est relativement simple d'utilisation, ce qui constitue un avantage, notamment pour les

personnes peu à l'aise avec l'outil informatique.

La première étape du processus consiste à **décrire votre projet d'entreprise**. Toutes les informations concernant la raison sociale, la dénomination sociale etc. sont à renseigner lors de cette étape. Il vous sera également demandé si vous disposez d'une marque à déposer et si vous souhaitez que cette formalité soit effectuée par Legalstart.

Par la suite, vous devez définir l'adresse de votre [siège social](#) et déposer le capital social. Concernant ce dernier point, Legalstart vous propose divers choix de banque en détaillant les principales caractéristiques de chacune des solutions proposées.

Certaines **pièces justificatives** vous seront demandées. Il faudra alors les télécharger directement au format PDF dans les champs prévus à cet effet.

Enfin l'étape finale : le paiement. Vous devez sélectionner l'offre de service à laquelle vous souhaitez souscrire. Le prix de ces offres évolue alors selon la quantité de démarches que vous souhaitez déléguer.

Avis Legalstart : que pensent leurs clients ?

Comme on peut le voir sur le site internet de l'entreprise, les avis sur Legalstart sont **généralement positifs**. La plupart des utilisateurs disent que la plateforme est facile à utiliser et que l'entreprise offre des services de qualité à des prix raisonnables.

Les utilisateurs apprécient également le fait que Legalstart propose des services adaptés à leurs besoins et qu'ils peuvent obtenir des conseils d'experts juridiques tout en gérant leurs affaires en ligne. De plus, plusieurs utilisateurs signalent que Legalstart a un **excellent service clientèle** et qu'il répond rapidement aux demandes et aux questions.

Ainsi, ils disposent sur les différentes plateformes d'avis en ligne des notes suivantes :

- 4,3/5 sur Trustpilot (sur la base de 2841 avis) ;
- 4,4/5 étoiles sur Avis Vérifiés (sur la base de 2286 avis).

Quels sont les tarifs pratiqués par Legalstart ?

Pour chacune des démarches proposées Legalstart dispose de **3 niveaux de prestation** :

- L'offre starter, la moins chère qui comprend le moins de service ;
- L'offre standard, plus complète et qui vous permet de vous soulager de l'ensemble des démarches administratives ;
- Le pack premium vous assurant un traitement prioritaire de votre dossier assorti d'un entretien téléphonique avec un expert en création d'entreprise.

Voici un tableau répertoriant les **tarifs appliqués par Legalstart** pour certaines de leurs prestations concernant les entreprises :

Prestation	Offre standard	Offre premium
Création d'entreprise		
SAS/SASU	129€	A partir de 279€
SARL/EURL	129€	A partir de 279€
SCI	129€	A partir de 279€
Entreprise individuelle	69€	A partir de 129€
Micro-entreprise	69€	A partir de 129€
Gestion d'entreprise		
Modification des statuts d'entreprise	149€	A partir de 249€
Augmentation de capital	149€	A partir de 269€
Transformation SARL en SAS	229€	A partir de 279€
Passage de micro-entreprise à société	129€	A partir de 249€

Voici les tarifs concernant l'**accompagnement juridique** :

- 15€ pour un entretien téléphonique avec l'un de leurs [conseillers en création d'entreprise](#) ;
- Une trentaine d'euros par mois pour bénéficier de l'assistance Legalstart ;
- Environ 50€ par mois pour l'utilisation du logiciel de comptabilité de l'entreprise ;
- 200€ par mois pour l'abonnement au service obligations juridiques.

Attention : tous les tarifs indiqués ci-dessus sont hors taxes.

En conclusion : notre avis sur Legalstart

Après une analyse des services proposés, voici **notre avis sur Legalstart** :

- L'offre de services est complète et permet aux entrepreneurs de n'avoir à faire qu'à un seul interlocuteur pour l'ensemble des démarches ;

- Les avis recueillis auprès de leurs clients sont globalement positifs, ce qui reflète une satisfaction certaine ;
- Les [prix Legalstart](#) sont attractifs par rapport aux autres professionnels du droit (notaires, avocats, etc.) ;
- Les différents forfaits proposés permettent aux entrepreneurs de sélectionner l'offre la plus adaptée à leur budget.

A lire aussi :

- [Notre avis sur Captain contrat](#) ;
- [Notre avis sur Jurisociété](#) ;
- [Notre avis sur Qonto](#) ;
- [LegalPlace ou LegalStart ?](#)
- [Création de société avec Qonto](#)

FAQ

Quelles sont les options pour créer une entreprise en ligne?

Pour créer son entreprise en ligne, l'entrepreneur dispose de 2 solutions :

- Réalisez ses démarches en autonomie via le guichet unique de l'INPI ;
- Faire appel à un prestataire spécialisé dans la création d'entreprise en ligne, comme LegalPlace, qui se charge d'effectuer les démarches en son nom.

Qu'est-ce qu'une LegalTech ?

Contraction de l'expression Legal Technology, le terme legaltech est utilisé pour définir les entreprises évoluant dans le domaine des services juridiques en ligne. La dématérialisation des démarches et leur automatisation sont généralement les principaux axes d'activité des legaltech.

Pourquoi recourir à une legaltech pour vos démarches juridiques ?

Outre la grande variété de démarches proposées par ces entreprises, l'automatisation

des procédés permet aux clients de réaliser des économies conséquentes. La legaltech est ainsi une alternative financière intéressante par rapport aux honoraires exercés par les notaires et avocats.